

N°798

du 03
AVRIL
2015

P.7

Œuvres sociale de Togo
Terminale à Dapaong et à Kara



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Des infrastructures éducatives et scolaires qui soulagent les populations

P.3 Fin de la tournée du Ministre Bawara dans les cantons de Lomé

Des discussions qui rassurent les populations sur le scrutin du 25 avril

P.4 Après sept ans d'expériences de terrain

Le Togo vers une base de données informatisée sur les réformes

P.5 FOOTBALL/MATCH MAURICE vs TOGO 1-1

Serge Akakpo: " Il est temps d'arrêter de se prendre pour ce qu'on n'est plus "



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration territoriale et des Collectivités locales

P.6 Pour remédier aux difficultés de fonctionnement de son Secrétariat technique

Le Conseil National de la Statistique désormais doté de ses comités sectoriels

P.3 Mise en œuvre des réformes au titre de l'année 2014

19,1% exécutées, 47,4% partiellement réalisées et 33,5% non exécutées

* La fusion de Togotélécom et Togocellulaire en un seul groupe vise à satisfaire au mieux la clientèle.



**LOI N° 2012 - 001
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS
EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST
MAINTENANT DISPONIBLE**



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Le professionnel de média à la présidentielle 2015

« Le Guide du journaliste », un matériel très utile

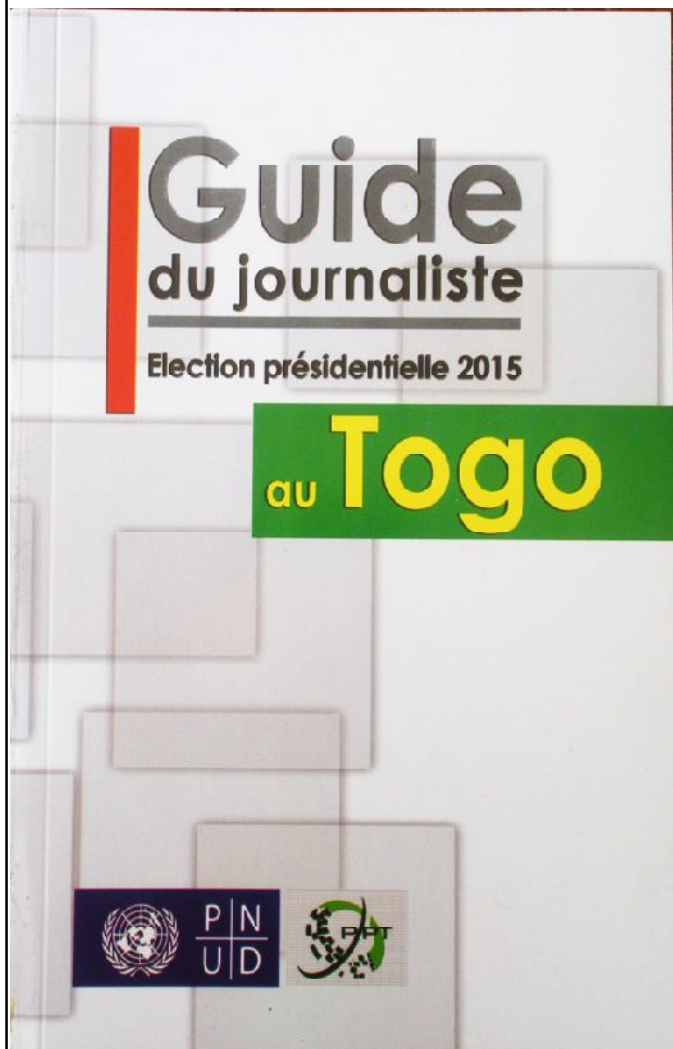
Le Togo est en pleine période électorale, la présidentielle 2015.

Les QGs affutent leurs armes et le quatrième pouvoir, la presse, aussi. Plus qu'une balance, les médias se doivent de trouver le juste milieu pour une élection apaisée et crédible. Et le « Guide du journaliste, Election présidentielle 2015 » se trouve être l'une des armes pour le professionnel de médias en cette période électorale.

Du 31 mars au 1^{er} avril s'est tenu à l'Hôtel La Détente, Kpalimé, un atelier de formation sur « Le guide du journaliste et de Rsf sur la couverture médiatique des élections » pour une quarantaine de journalistes des régions des Plateaux et Maritime.

Organisé par le Patronat de la Presse Togolaise, PPT, avec le soutien financier du PNUD, cet atelier a permis aux professionnels des médias d'avoir droit à plusieurs communications, à savoir « Historique de la couverture électorale au Togo », « Sources d'information fiables et responsabilité sociale du journaliste en période électorale », « Cadre légal et institutionnel l'élection présidentielle, Constitution, Code électoral, Arrêtés, Décisions et Code de bonne conduite ». La « Présentation du guide du journaliste en période électorale » et la « Président et Appropriation du Guide RSF » ont été faites par le président du Patronat de la Presse Togolaise, PPT, M. Zeus Aziadouvo.

Dans son intervention M. Zeus a relever l'objectif principal du guide qui est de mettre à la disposition des journalistes togolais



les informations et éléments essentiels pour une lecture et couverture objectives et responsables avant, pendant et après l'élection présidentielle. Ce que confirme le Président de l'Observatoire Togolais des Médias, OTM, M. Augustin Sizing par ces propos « La présente formation a pour objectif de vous amener à visiter et à revisiter les outils techniques pour un travail professionnel sur les lieux de reportages... Que par notre professionnalisme, au lendemain de la proclamation des résultats définitifs de la présidentielle du 25 avril prochain, nous puissions être fiers d'avoir joué notre partition ».

Si le guide de Reporters sans frontières est un ensemble de règles applicables au et par le journaliste, celui de la PPT est plus un assemblage de textes constitutionnels et institutionnels au Togo et d'une présentation des cinq candidats à la présidentielle de 2015.

L'atelier se poursuit pour les régions Centrale, de la Kara et des Savanes les 3 et 4 avril.

Sondage/France

Qui est l'écrivain national pour les français ? Victor Hugo plébiscité

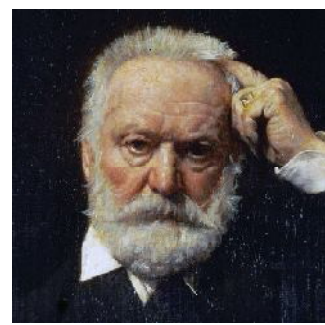
Goethe en Allemagne, Dante en Italie, Shakespeare en Grande-Bretagne... En France, en revanche, une figure unique ne s'impose pas aussi naturellement pour incarner l'écrivain national.

Il paraît qu'en France n'est français comme de s'interroger sur l'identité de l'auteur dont l'oeuvre, la personne, le statut et l'image seraient les plus aptes à incarner "l'écrivain national". Alors assumons puisque nous passons pour une nation littéraire aux rituels bien ancrés ! Tout est parti d'un numéro spécial de la revue Médium, évoqué dans nos colonnes le mois dernier, entièrement consacré à explorer ce débat d'idées. Car c'en est un. Il est né des insuffisances que recouvre l'expression "la langue de Molière", ou même "la langue de Voltaire", dont elle est un dérivé. Chez la plupart de nos voisins européens, le choix s'impose de lui-même. Chez nous, il y a, ainsi que le fait

remarque Antoine Compagnon (lire pages suivantes), "un embarras de richesses".

Nous avons demandé à l'institut Harris Interactive d'effectuer un sondage en posant cette question : " Parmi les écrivains suivants, lesquels incarnent selon vous le mieux la France, sa culture, sa langue, son génie, tant dans notre pays qu'à l'étranger ? " (Six réponses étaient possibles, parmi une liste prédéfinie d'écrivains.) L'enquête d'opinion a été réalisée en ligne du 24 au 26 février dernier sur un échantillon de 1 006 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. La méthode utilisée a été celle des quotas et redressement appliqués aux variables : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Plus surprenante que la première place du podium, la deuxième occupée



Victor Hugo

par Molière, pris en sandwich entre Hugo et Zola, on ne peut plus engagés, eux, dans les combats politiques et sociaux de leur temps. Que Céline et Mallarmé figurent en queue, sans doute l'un pour excès de souffrance l'autre pour excès d'hermétisme, n'est pas étonnant ; en revanche, que le premier auteur du XXe siècle soit Marcel Pagnol est significatif, l'année du 120e anniversaire de sa naissance.

Ne négligeons pas les à-côtés d'un

sondage. Si l'on examine les réponses par catégories de population, les hommes sont plus proches d'Hugo et de Jules Verne, et les femmes citent plus volontiers Zola. Les catégories les plus favorisées se reconnaissent mieux dans Hugo, Molière et Voltaire tandis que les plus populaires s'identifient davantage à Pagnol ; les plus jeunes votent La Fontaine et Voltaire ; et les grands lecteurs (plus de quinze livres par an) penchent plutôt pour Albert Camus. Rien que de très normal à la réflexion. Mais que les non-lecteurs plébiscitent Zola, à sa place on s'en inquiéterait, sauf à y voir la préfiguration du règne de l'intellectuel médiatique, et la primauté de l'image sur l'oeuvre.

Hugo donc, toutes catégories confondues. "Hugo, bien sûr!", entend-on déjà, sans que cela éloigne l'écho ironique de Gide encore prégnant : "Hugo, hélas..."

Magazine Littéraire

Prix

Le prix Mokanda 2015 décerné à Koffi Kwahulé

Le romancier et dramaturge ivoirien, Koffi Kwahulé, a reçu le 22 mars dernier le prix Mokanda 2015, prix couronnant l'ensemble de son oeuvre. L'annonce du prix a été faite par Henri Lopes, président du jury et en présence des membres du jury sur le stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo au Salon international du livre de Paris. C'est la première fois que ce prix est décerné à un auteur plus inscrit dans la dramaturgie que dans le roman.

Koffi Kwahulé est né en Côte-d'Ivoire en 1956 s'est formé à l'Institut National des Arts d'Abidjan. En 1979, il entre à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Techniques du Théâtre de

Paris où il reçoit le premier prix de Comédie moderne. En parallèle, il poursuit des études à l'Institut d'études théâtrales et cinématographiques de la Sorbonne Nouvelle (Paris III) et obtient un Doctorat d'Etudes théâtrales un DEA d'Etudes théâtrales et cinématographiques.

Il constitue avec le Togolais Kossi Efoui, l'un des dramaturges dont les oeuvres sont embrassées dans les études universitaires. Ceci est dû certainement à des postures autres que littéraires.

Il a écrit notamment De Cette vieille magie noire (1993), Petite Souillure, Big Shoot et Misterioso-119. Son écriture s'inscrit en réaction aux

canons traditionnels et se nourrit d'éléments aussi divers qu'hétérogènes, se déplaçant constamment d'un continent à un autre, traversée par l'oralité, pour aboutir à une somme de cultures. Babyface, son premier roman publié

en 2006 aux éditions Gallimard reçoit le Grand Prix Ahmadou Kourouma et le Grand Prix Ivoirien des Lettres.

Ananda Devi, Emmanuel Dongala et Gabriel Okoundji respectivement lauréats 2012, 2013 et 2014.

Poésie

A quoi sert la poésie ?

J'ignore ce que peut la poésie même si je ne peux me passer d'en produire et d'en consommer. Production et consommation si singulières, différentes de celles, marchandes, qui caractérisent le monde au XXIe siècle. Le pouvoir de la poésie est un non-pouvoir, qui ne soumet pas, ne violente pas, ne peut rien sauf me laisser libre d'être moi, avec mon histoire singulière, en bute à d'autres histoires toutes aussi singulières portées par mes contemporains ou celles et ceux qui ne sont plus de ce monde ou celles et ceux qui viendront plus tard. Et il n'y a pas ce non-pouvoir de la poésie sans la transmission et sans l'empire du temps. On n'est jamais seul(e) en poésie, on participe, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, en sa propre langue, à ce grand chambardement

qui nous touche de si près, qui pourrait s'appeler vie.

Oui, la poésie a partie liée avec la vie, elle la protège, elle écoute la musique de la vie, même dans les pires situations.

Je n'ai rien à dire, rien à savoir. Je ne viens pas non plus distraire la galerie. La poésie m'éloigne de la guerre sous toutes ses formes. Cette sempiternelle « lutte des places », qui caractérise notre époque. Sa présence dit que nous sommes si vulnérables. C'est à partir de là que nous tissons nos propres forces, puisons nos ressources : en partages, en constructions de passerelles, en rapprochement si bien plus qu'en guerres inutiles. Oui, ce non-pouvoir, celui d'apaiser les cœurs...

Tanella Boni/Africultures

Disparition

Le poète Nobel suédois Tomas Tranströmer décédé vendredi dernier

Le Suédois Tomas Tranströmer, disparu vendredi à l'âge de 83 ans, était une figure majeure de la poésie mondiale. Il était célèbre et reconnu par ses pairs bien avant le prix Nobel de littérature, qui lui fut attribué en 2011 et contribua à élargir considérablement son lectorat, surtout en France. Le poète Joseph Brodsky, Nobel 1987, a dit de Tranströmer qu'il était "un poète de première importance, d'une incroyable intelligence".

Le poète a été victime d'un accident vasculaire cérébral en 1990, mais il a continué à écrire, bien que très diminué. En France, on peut lire de lui Baltiques : oeuvres complètes 1954-2004 ("Poésie", Gallimard). Ses livres ont été auparavant publiés au Castor astral, notamment un recueil de haïkus, la Grande Enigme.

C'est son sens de la métaphore qui a toujours impressionné les admirateurs du Suédois, et cela, dès ses débuts, dans les années 50. "L'éveil est un saut en parachute hors du rêve / Libéré du tourbillon qui l'étouffe, le voyageur / Tombe dans les zones vertes du matin." Le voyageur de Tranströmer circule d'arbre en vallée, dans un paysage inspiré où le sapin est le "coursier de l'horloge". L'individu ne se hausse



jamais du col, son humble condition ne le rabaisse pas non plus. Il n'est pas supérieur à la fourmi, il représente à peine plus qu'une couleur, la lumière dévore sa présence. L'aube le voit incertain "au théâtre de l'abat-jour". Parfois, l'accumulation d'images est intimidante. Mais rien de plus fraternel qu'un poème comme Celui qui fut réveillé par les chants au-dessus des toits, qui se termine ainsi : "L'homme s'agite, cherche / Atâtons les outils de l'attention - presque dans l'espace."

Si Tranströmer est un contemplatif, les nuages, la mer, les montagnes ne sont pas les seuls décors naturels de sa poésie. Il invite à essayer de déchiffrer les hiéroglyphes de la neige, du lichen et des pierres, langage perdu. Encore jeune, Tranströmer a écrit ces vers : "Il arrive au milieu de la vie que la mort vienne / Prendre nos mesures. Cette visite / S'oublie et la vie continue. Mais le costume / Se coud à notre insu."



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Mise en œuvre des réformes au titre de l'année 2014

19,1% exécutées, 47,4% partiellement réalisées et 33,5% non exécutées

* La fusion de Togotélécom et Togocellulaire en un seul groupe vise à satisfaire au mieux la clientèle.

Late Pater

La dixième revue de mise en œuvre des réformes des différents départements ministériels et institutions a été organisée, fin mars, par le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF). Elle a été arrêtée à fin décembre 2014. Comme dans les précédents exercices, c'était l'occasion d'apprécier les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et d'échanger sur les approches de solutions pour accélérer lesdites réformes dans les ministères et institutions.

Au titre de l'année 2014, 623 mesures sont prévues. L'évaluation annuelle révèle que 119 mesures ont été exécutées (soit 19,1%) tandis que 295 ont été partiellement réalisées (soit 47,4%) et 209 n'ont pas été mises en œuvre (soit 33,5%). Au plan des mesures spécifiques aux finances publiques, il a été noté que sur 437 mesures programmées, 87 mesures ont été réalisées (soit 41%), 179 mesures ont été partiellement réalisées (soit 41%) et 171 n'ont pas été exécutées (soit 39%). Les résultats obtenus dans le domaine des finances publiques sont, entre autres, la signature du décret portant rénovation du calendrier budgétaire, l'opérationnalisation de l'Office togolais des recettes et la nomination du Commissaire général, des trois commissaires, des directeurs et le déploiement des agents ; le lancement du processus de réorganisation et de modernisation du ministère de l'Economie et des finances, le renforcement du cadre

juridique (vote de la loi du 11 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques et de la loi organique du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, du cadre institutionnel de gestion de la trésorerie ainsi que des mesures qui doivent induire l'amélioration de la gestion des finances locales).

Relativement aux départements ministériels, sur 186 mesures programmées, 38 ont été totalement exécutées, 171 partiellement et 32 n'ont pas été exécutées. Ici, en termes de résultats, on cite l'élaboration achevée du projet de code foncier qui sera soumis à validation, la mise en place du guichet unique du commerce extérieur et le Fonds national de la finance inclusive qui sont opérationnels, l'élaboration en cours de la vision prospective, l'évaluation de la première année de mise en œuvre de la SCAPE, l'élaboration des politiques publiques de 19 ministères et des budgets programmes de la Primature et des 30 ministères.

Une fois encore, les difficultés relevées dans la mise en œuvre des réformes sont relatives à l'insuffisance de ressources humaines et matérielles, la non-réalisation de certaines études structurelles malgré l'existence d'une dotation prévue à cet effet, l'insuffisance des ressources budgétaires par rapport aux besoins exprimés par les institutions.

Quelques sujets de débats

A cette étape, le **ministère de l'Economie et des finances** a été interpellé sur le faible niveau de performance de l'Office togolais des



Mongo Aharh-Kpessou, Secrétaire permanent pour les réformes

recettes. Ce que l'institution a démenti, relevant que, en 2014, l'Office a plutôt réalisé une bonne performance dans la mesure où le niveau des recettes fiscales attendu a été même dépassé. En ce qui concerne le niveau relativement élevé des taxes douanières et fiscales observé au Togo, le point focal a indiqué que le Togo s'inscrit dans les normes en vigueur au sein de l'UEMOA, dans le but d'optimiser la mobilisation des recettes publiques.

Au **ministère de la Communication et de la culture**, le débat a porté essentiellement sur le retard accusé par l'Agence togolaise de presse (ATOP) pour l'insertion dans les organes de presse des reportages réalisés à l'intérieur du pays. Le point focal admet que le retard constaté dans la parution des reportages serait dû à la faible qualité des infrastructures dans les

régions. Et il se dit que les efforts seraient en cours pour la modernisation du matériel.

Par rapport au **ministère des Postes et de l'économie numérique**, des préoccupations ont été émises sur le projet WARCIP (West African Regional Communication Infrastructure) et ce que vise la fusion de Togotélécom et Togocellulaire. Pour ce ministère, le WARCIP vise la mise en place d'infrastructures pour améliorer la qualité des prestations et induire un effet positif sur les coûts ; le projet de fusion de Togotélécom et Togocellulaire en un seul groupe a pour but de mettre en commun leurs ressources humaines, financières, matérielles et techniques pour satisfaire au mieux la clientèle.

Lors de la revue, on s'est interrogé sur la rentabilité des investissements réalisés par le **ministère du Développement à la base et de l'emploi des**

jeunes, notamment les prêts consentis (produits FNF1, APSEF,...) aux populations afin de les sortir de la pauvreté, et on a voulu savoir les mesures prises pour garantir le remboursement des prêts par les bénéficiaires. Le débat a fait ressortir qu'il revient à chacun d'entreprendre un travail de sensibilisation de ses proches, bénéficiaires des prêts, sur la nécessité de rembourser les ressources mises à leur disposition, puisqu'il s'agit avant tout des ressources publiques.

Au département de **l'Environnement et des ressources forestières**, les questions ont porté sur la gestion des sachets plastiques qui continuent de polluer l'environnement. Le point focal du ministère et celui du **Commerce** ont soutenu que des mesures ont été prises et portent précisément sur les opérations de sensibilisation au niveau des marchés et des unités de fabrication de ces sachets, la création de la police environnementale, la mise à la disposition du ministère du Commerce d'un dispositif permettant de détecter les sachets biodégradables, les contrôles inopinés de certaines usines ayant déjà entraîné la fermeture de quelques unités. Plus est, il a été reconnu la nécessité d'interdire l'exploitation du sable à Tsévié et favoriser plutôt le prélèvement du sable fluvial (Anié, Amou, Mono).

Les deux **ministères de la Sécurité et de l'Administration territoriale**, de leur côté, ont été interpellés sur des cellules dormantes du terrorisme et de la réglementation des cultes. Aussi les

points focaux ont-ils rassuré de l'existence d'une Direction centrale des renseignements qui fait son travail et qui sera démembré à l'intérieur du pays. Et pour la réglementation des cultes, une Direction des cultes est opérationnelle mais ne dispose pas encore de cadre juridique suffisant pour lui permettre de jouer pleinement sa mission.

Vis-à-vis du **ministère du Commerce**, la préoccupation est liée à la pénurie de ciment, souvent notée dans le pays. Ici, on déclare que cette situation est due à plusieurs facteurs : la limitation de la charge à l'essieu limitant la quantité transportée par un camion, la réduction de la capacité de production de certaines unités de production, la péréquation du transport ne permettant pas aux transporteurs d'entretenir leurs camions.

Les débats ont porté sur le phénomène de la double vente de terrain, concernant le **ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**. Le point focal fait savoir que le projet de code foncier a prévu la mise en place d'une société d'Etat des terrains urbains qui servira, entre les collectivités locales et les acquéreurs de terrain, à juguler le fléau.

Le **ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche**, lui, a été interpellé sur la non-pertinence de la publication de la liste des établissements privés d'enseignement supérieur agréés, en ce qu'il ne permettrait de mettre un terme aux irrégularités. Pour le point focal, la publication officielle de la liste des établissements privés agréés est opportune et répond à un besoin sans cesse exprimé.

« Cette publication n'est d'ailleurs qu'une des actions entreprises pour réduire de la publicité mensongère dont les parents continuent d'être victimes. C'est ainsi qu'un cahier de charges, énonçant le cadre juridique pour les conditions de création, de fonctionnement des écoles privées, a été validé de commun accord en 2013 avec les fondateurs d'écoles privées ainsi que l'opérationnalisation d'une brigade de contrôle dont l'une des activités est de diligenter des contrôles inopinés dans les établissements. Les efforts doivent se poursuivre pour progressivement réduire les irrégularités constatées dans ce niveau d'enseignement supérieur », indique le rapport de l'atelier de revue de la mise en œuvre des réformes à fin décembre 2014.

En rappel, le document de stratégie des réformes, adopté par le Gouvernement en septembre 2010, trace un cadre cohérent d'élaboration et de mise en œuvre des réformes par les départements ministériels et institutions dont le processus de suivi-évaluation périodique est organisé sur une base semestrielle et annuelle.

Fin de la tournée du Ministre Bawara dans les cantons de Lomé

Des discussions qui rassurent les populations sur le scrutin du 25 avril

Mobilisations exceptionnelles le 31 mars et le 1er avril 2015 dans les cantons d'Amoutiévié et d'Aflao Gakli. Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation, et des Collectivités Locales, a fait le déplacement de ces cantons, deux dernières étapes de sa tournée citoyenne, pour échanger avec les populations du milieu sur le processus électoral en cours, la nécessité d'aller massivement aux urnes le 25 avril 2015, et l'importance de préserver la paix et la stabilité dans notre pays, gage d'une croissance économique plus forte et inclusive.

Entrant dans le vif du sujet, le Ministre Gilbert Bawara a expliqué l'objectif de sa rencontre avec les habitants de ces cantons, en lien avec le scrutin présidentiel du 25 avril 2015. « Je suis parmi vous cet après-midi pour qu'on puisse dialoguer et échanger sur la part de responsabilité que devrait assumer chaque citoyen pour une élection démocratique, transparente, et surtout apaisée. Nous avons choisi la démocratie. Et nous devons l'assumer. Voter,



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration territoriale

c'est une responsabilité citoyenne. C'est ainsi que nous choisissons la direction dans laquelle nous voulons orienter le pays », a affirmé le Ministre Gilbert Bawara.

« Le premier message que je voudrais partager avec vous, c'est de sortir massivement pour aller

voter le 25 avril 2015. La meilleure manière de participer à la gestion de son pays, c'est d'exercer son droit de vote. C'est de participer à l'action politique. Si nous voulons que la démocratie continue de progresser au Togo, nous devons voter. Si nous ne voulons pas rater

la rédaction de l'une des plus belles pages de notre histoire, je vous exhorte à aller aux urnes le jour du vote. », a indiqué le Ministre.

« Certaines responsables d'Organisations de Défense des Droits de l'Homme pensent que je les menace quand je dis qu'ils

rencontreront l'autorité de l'Etat s'ils tentent d'empêcher la tenue de l'élection présidentielle. Je continuerai de le dire. Ce n'est nullement une menace. S'ils incitent les gens à la haine, à la violence, le Gouvernement a le droit de réagir, pour protéger les citoyens, et le processus électoral, dans un souci de paix et de stabilité. », a poursuivi le Ministre.

En ce qui concerne l'organisation de l'élection présidentielle du 25 avril 2015, le Ministre Gilbert Bawara a déclaré que les préparatifs vont bon train. Il a tenu à clarifier que ce n'est pas le Gouvernement qui organise les élections, mais la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). « La CENI est composée de 17 membres. Les CELI sont désormais au nombre de huit dans la préfecture du Golfe et Lomé-Commune. Il y a, au total, 9000 bureaux de vote sur l'ensemble du territoire national. 9000 bureaux de vote, parce que, le Gouvernement a à cœur de vous simplifier la tâche et vous éviter les files interminables »

suite à la page 7

Pour le financement des programmes de développement Et de cinq pour le Trésor public du Togo sur le marché monétaire jeudi

John Afolabi

L'Agence Umoa-Titres et le Trésor public du Togo portent à la connaissance du public qu'ils organisent, valeur jeudi 9 avril 2015, pour le compte de l'Etat du Togo, un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont le montant en adjudication est fixé à 30,000 milliards de francs Cfa pour une durée de 364 jours, avec une valeur nominale unitaire de 1 million de francs. L'échéance est fixée au mercredi 6 avril 2016, indique l'annonce. L'opération est composée d'une seule et unique tranche. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons, précisent les organisateurs.

Sur les trois premiers mois de 2015, le Trésor public du Togo a déjà lancé quatre émissions, deux de bons et autant pour les obligations pour un montant total de 123,000 milliards de francs Cfa, d'après les chiffres de l'agence Umoa-Titres et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao). Si le montant de cette troisième émission de bons est entièrement couvert, le Trésor public aura récolté 152,000 milliards pour le financement des actions du gouvernement. La première émission de bons est intervenue le 15 janvier et a permis de récolter 33 milliards pour 30 milliards émis sur une période de 6 mois ; la seconde le 12 février pour 30 milliards pour 1 an. Les émissions d'obligations sont celle du 30 janvier pour 30 milliards sur 3 ans et celle du 4 mars pour 30 milliards également pour une échéance de



Adrien Diouf, Directeur de l'Agence UMOA-Titres

5 ans. Suivant la programmation du Service du marché monétaire de la Banque centrale, le Trésor devra retourner encore sur le marché monétaire régional le 9 juillet pour l'émission d'obligations du Trésor d'un montant de 30,000 milliards pour une durée de 5 ans.

Ace jour, pour l'ensemble des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), cela fait un total de 594,795 milliards levés. Le Trésor public du Sénégal a visité cinq fois déjà le marché monétaire régional avec trois émissions de bons et deux d'obligations pour un montant total de 119,921 milliards. Celui du Bénin y est allé par trois fois, avec deux émissions de bons et une d'obligations pour un montant total de 99,000 milliards. Tout comme le Mali qui a récolté 73,000 avec deux émissions de bons et une d'obligations, le Niger s'en est déjà sorti avec 70,000 milliards. Le Trésor du Burkina Faso a pu récolter 57,064 milliards avec deux émissions de bons. Enfin, en trois mois, le Trésor public de la Côte d'Ivoire est allé seulement une fois sur le marché monétaire par

l'émission de bons qui récolte 52,810 milliards. Seule la Guinée-Bissau n'a pas encore lancé d'émission.

Selon Umoa-Titres, les huit pays membres de l'Union vont émettre 2865 milliards de francs (5 milliards de dollars) de dette en 2015, un montant en baisse de plus de 22,4% par rapport à celui émis l'an dernier, a indiqué l'agence régionale de planification de la dette le 24 janvier. Umoa-Titres n'a pas donné des raisons de cette chute des émissions. Elle a, cependant, précisé que la croissance économique de la région devrait atteindre 7,2% en 2015, contre 6,6% en 2014. La Côte-d'Ivoire, locomotive économique de la zone UEMOA, va émettre, à elle seule, 1046 milliards de francs de dette. Ce montant inclut un eurobond d'un montant de 500 milliards de francs et un premier sukuk de 200 milliards de francs, selon Umoa-Titres. Le Sénégal va émettre 490 milliards, le Mali 414 milliards, et le Togo 270 milliards. Viennent ensuite les Trésors du Niger avec 225 milliards, du Burkina Faso avec 210 milliards, du Bénin avec 185 milliards et de la Guinée-Bissau avec 25 milliards.

Besoins de liquidités bancaires

Près de 160 milliards injectés cette semaine dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a procédé, valeur 31 mars 2015, à une injection de liquidités d'un montant de 1 203,868 milliards de francs Cfa, contre 1 350,000 milliards mis en adjudication. Les établissements de crédit du Togo s'adjugent 68,280 milliards. Cette opération arrive à échéance le 8 avril 2015, d'après un communiqué de la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5300% et 2,5505%.

L'opération a enregistré la participation de quarante-deux établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). De loin, les établissements de crédit du Burkina Faso s'adjugent 322,360 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin et du Mali avec respectivement 268,500 milliards et 178,100 milliards. Les établissements de crédit de la Côte



d'Ivoire obtiennent 174,775 milliards, ceux du Niger, 108,100 milliards, et ceux du Sénégal, 80,453 milliards. Les établissements de la Guinée-Bissau font 5,300 milliards.

Par ailleurs, l'institut commun d'émission a procédé, valeur 31 mars 2015, à une injection de liquidités à 28 jours d'un montant de 931,199 milliards de francs. Les établissements de crédit du Togo s'adjugent 87,639 milliards. L'opération arrive à échéance le 27 avril 2015. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,53150% et 2,6177%.

L'opération a enregistré la participation de trente établissements bancaires de sept des huit places de

l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau. Les établissements du Bénin s'adjugent 214,000 milliards, suivis de ceux du Mali et du Sénégal avec respectivement 191,500 milliards et 180,500 milliards. Ceux du Burkina Faso s'adjugent 133,000 milliards et ceux de la Côte d'Ivoire, 105,000 milliards. Et le Niger, 19,500 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passé de 1.422,7 milliards en décembre 2014 à 1.449,4 milliards en janvier 2015. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,55% en janvier 2015 contre 2,54% en décembre 2014.

Projet d'exploitation du manganèse du Nord-Togo Ferrex augmente de 3 millions de tonnes les ressources de Nayega

Ferrex plc, compagnie minière cotée à Londres, a enregistré une augmentation de 3 millions de tonnes (Mt) des ressources du projet de manganèse Nayega, nord du Togo, qui sont passées de 11 Mt à 13,1% de manganèse à 14 Mt à 12,4%, a rapporté le 1er avril Proactive Investors, cité par l'agence Ecofin. Cet accroissement des ressources est consécutif à la prise en considération, essentiellement, des ressources non exploitées de l'objectif T48 recelant 200 000 tonnes de ressources à 15,57% de manganèse identifiés à 1 km au nord-ouest de Nayega et l'objectif

T27 de 2,5 Mt à 9,21% de manganèse situé à 7 km à l'est-nord-est du gisement principal. « Ces nouvelles ressources ont le potentiel de relever de façon considérable les données économiques déjà robustes des opérations minières à Nayega », a commenté Dave Reeves, Dg de Ferrex, rapporteur ce site.

La compagnie compte achever très prochainement, apprend-on, les tests métallurgiques complémentaires afin de déterminer les techniques d'enrichissement de ces minerais. Le 30 mars dernier, la minière britannique a annoncé la

conclusion, avec le gouvernement togolais, de la convention minière sur le manganèse de Nayega et espère décrocher le permis minier vers la fin du second trimestre 2015 pour ce projet low-capex portant sur la production du manganèse, dans une première phase, et du ferromanganèse, plus tard.

Ferrex plc détient, via sa filiale à 85% SGM Sarl, le projet Nayega couvrant 92390 ha et ayant porté sur découverte d'un gisement principal long de 2,2 km et large de 500 m avec une épaisseur moyenne de 3,3 m.

Après sept ans d'expériences de terrain

Le Togo vers une base de données informatisée sur les réformes

En décembre 2005, un séminaire national sur la relance de l'économie togolaise a été organisé afin de diagnostiquer les problèmes qui freinent le développement économique au Togo. Avec un regard sur les effets négatifs de la crise socio-politique des années 1990, le Gouvernement a été amené à s'engager dans un vaste chantier de réformes depuis 2006. Et, pour mener à bien ces réformes, il a mis en place le SP-PRPF, en février 2008. La stratégie des réformes est élaborée en vue de lui permettre d'atteindre des résultats tangibles de sa politique de développement.

Depuis, des revues périodiques sont tenues.

Aujourd'hui, l'Autorité veut franchir un autre pallié. Après sept ans d'expériences de terrain, le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF) entreprend d'améliorer son système de suivi-évaluation des réformes. Ainsi, un consultant a été recruté sur financement de l'Union européenne pour concevoir une base de données informatisée sur les réformes. Les travaux ont démarré en janvier 2015 et se poursuivent actuellement.

Il s'agit d'une solution évolutive hautement sécurisée renforçant les capacités de coordination du SP-PRPF et permettant le suivi des réformes et des indicateurs de la matrice unifiée. La matrice unifiée des réformes comprend les matrices des différents départements ministériels et le plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques (PA-RGFP).

Cette base de données sera utilisée par les correspondants et les répondants thématiques du PA-RGFP et les points focaux dans les différents départements ministériels.

Dans tous les ministères et institutions inscrits au budget de l'Etat

Les budgets programmes s'imposeront d'ici à juillet 2015

Dans le cadre de l'actualisation des budgets programmes 2015-2017, et dans le souci d'harmonisation des concepts, les membres des cellules d'implantation des budgets programmes des onze ministères pilotes sont en session de travail du 6 au 10 avril 2015 à Kpalimé. Les ministères pilotes sont les tous premiers ministères à élaborer leur budget programme en 2013, sous la conduite d'un consultant individuel recruté par Banque africaine de développement. Après ces onze

ministères pilotes, la Primature et les 19 ministères restants ont également élaboré leurs budgets programmes en 2014, sous la conduite d'un cabinet canadien recruté d'abord par la Banque mondiale et ensuite par l'Etat. Ce cabinet appuie, depuis janvier 2015, dix institutions de l'Etat à l'élaboration de leurs budgets programmes.

Avec les travaux d'harmonisation des concepts et de la méthodologie à Kpalimé, les onze ministères présenteront des budgets programmes similaires à ceux des

autres ministères et institutions de l'Etat. Et d'ici à juillet 2015, tous les ministères et institutions inscrits au budget de l'Etat disposeront de leurs budgets programmes conformes aux directives de l'UEMOA que le Togo a transposées en 2014 et 2015.

L'étape suivante sera la mise en œuvre progressive du budget programme de l'Etat, suivant la feuille de route que le Gouvernement a élaborée en janvier 2015.

Au Sénégal

La commission bancaire accorde un agrément à la Banque de Dakar

La Commission bancaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) vient d'accorder un agrément à une nouvelle institution bancaire qui opérera sur le marché sénégalais, apprend-on du site d'information Dakaractu. Ce nouvel établissement baptisé

Banque de Dakar est le fruit d'une joint-venture entre des investisseurs européens et sénégalais. Le capital de la banque, qui s'élève à 10 milliards de francs Cfa, a été entièrement libéré, d'après la même source.

Le conseil d'administrations de la Banque de Dakar, dont le siège

social a été déjà installé dans les anciens locaux de Société nationale de recouvrement (SNR), sis à l'avenue Roume, est présidé par l'ancien président de l'assemblée nationale sénégalaise de 2008 à 2012, Mamadou Seck.

FOOTBALL/MATCH MAURICE vs TOGO 1-1

Serge Akakpo: " Il est temps d'arrêter de se prendre pour ce qu'on n'est plus "

Capitaine de l'Equipe nationale lors du match amical contre l'île Maurice, le samedi 28 mars dernier à Port Louis, Serge Akakpo récupère doucement du long voyage. Malgré la fatigue, le défenseur des Eperviers a répondu aux questions des journalistes du site africatopspoprts.com à travers un chat mercredi. Il revient sur le périple à Port Louis et se planche sur les éliminatoires de la CAN 2017.

Ille Maurice 1 Togo 1. Peut-on parler de résultat positif des Eperviers ou de contre-performance au vu du statut de l'adversaire ?

Au vu du résultat et de l'adversaire, forcément on se doit de parler de contre performance. Même si toutes les conditions n'étaient pas réunies, nous sommes des professionnels et on doit pouvoir gérer et s'en sortir mieux que ça. Après dans le contenu du match, c'est différent. En première mi-temps, on a eu du mal à rentrer dans le match, à se trouver. On a eu qu'une seule séance ensemble avant le match. Puis à partir des 20e - 25e minutes, c'était mieux. Et toute la 2e mi-temps on a eu la possession et 4 à 5 occasions franches.

Le groupe Eperviers se retrouvait pour la 1ère fois depuis l'élimination de la CAN 2015. Comment s'est déroulé ce stage ?

Effectivement depuis notre élimination à Tamalé, on ne s'était plus retrouvés. Donc ce stage c'était aussi l'occasion de revenir un plan psychologique et en vue des prochaines éliminatoires, l'objectif a été atteint.

Vous avez découvert un nouvel entraîneur à Port Louis. Quel a été son apport lors de ce match ?

On attendait tous de voir ce qu'il allait donner, s'il pouvait être compatible avec l'équipe et apporter ce qui nous manquait depuis un moment. Lors du match, il a eu une influence plutôt positive. Avant le match, il nous a rencontrés et expliqués comment il voyait les choses et comment il voulait aborder le match. La tactique qu'il a mise en place en première mi-temps (ndlr: 3-2-4-1), il nous avait expliqué que c'était une manière pour lui de tester des joueurs à certains



postes et voir comment l'équipe réagit aussi face à certaines situations, tout en se projetant dans l'éventualité d'être confirmé comme coach titulaire car c'était peut-être notre dernier rendez-vous avant le début des éliminatoires.

D'ailleurs à la mi-temps, il a vite rectifié le tir au niveau du système de jeu et on a retrouvé notre équilibre. J'ai été surpris car il connaissait déjà tous les joueurs individuellement, nos qualités, nos défauts, notre parcours en sélection en club etc. Je pense qu'il s'est beaucoup investi et il a réussi en très peu de temps à instaurer une certaine discipline sur et en dehors du terrain.

Le Togo doit-il garder Tom Saintfiet ?

Si on doit garder Tom Saintfiet ou pas ? Je ne pense pas que ce soit à moi de répondre, c'est plutôt aux dirigeants de prendre cette décision.

Surtout ceux qui étaient présents au match pour le voir à l'œuvre. Mais moi à mon niveau, je peux dire qu'il m'a plutôt fait une bonne impression.

En juin démarrent les éliminatoires de la CAN 2017. Quelles solutions pour une meilleure campagne ?

Pour une meilleure campagne, il faut, je pense, une combinaison de plusieurs choses. La première c'est d'avoir un coach et un staff au plus tôt pour qu'ils aient le temps de préparer le terrain, analyser nos futurs adversaires, organiser nos déplacements potentiels en fonction des matchs, etc...

Ensuite il faudrait que nos dirigeants soient plus directs, plus fermes sur les objectifs à atteindre, nous ne sommes plus des enfants, qu'ils arrivent à responsabiliser les joueurs. Avant tout, venir en sélection, c'est une fierté mais aussi un devoir.

Remplir ce devoir, c'est se donner à fond, mouiller le maillot, représenter les sept millions de Togolais. Et quand on arrive à intégrer tout ça, souvent aubout, il y a la gagne. Donc il faut arriver à fixer des objectifs sur long terme (CAN 2017 - Coupe du monde 2018) et non sur une semaine (double victoire face à l'Ouganda puis plus rien...). Faire passer ce message à chaque joueur convoqué, que les joueurs sachent le pourquoi de leur déplacement. Que nos dirigeants ne viennent pas nous voir à l'hôtel seulement pour serrer nos mains et demander d'après nos femmes!

Mais une chose importante c'est d'arriver rapidement à une harmonie entre chaque joueur et tout le staff, c'est l'une des choses principales qui nous a manqué lors des dernières éliminatoires!

Le football béninois entre crise et ingérence d'Etat

L'agrément de la Fédération béninoise de football retiré et le championnat local arrêté parle ministère des Sports : la situation est tendue au Bénin. Les clubs en appellent désormais à la FIFA pour que la situation ne se rétablisse.

Safiou Idrissou Affo s'est expliqué. Très attendue après l'annonce du retrait de l'agrément de la Fédération béninoise de football (FBF), la conférence de presse du ministre des Sports a eu lieu mardi. L'occasion pour lui de se défendre en expliquant que cette décision n'a rien d'un "combat politique" mais a été prise à destination des Béninois, "la mort dans l'âme à cause de la mauvaise gestion du football".

En guise de mesure, le ministre annoncé la mise sur pied d'un comité de normalisation, avec un "cahier des charges bien défini" qui devra "mettre en place des commissions pour un nouveau départ du football béninois". Le gouvernement souhaite également réaliser un audit du patrimoine de la FBF qui a refusé, arguant que ses fonds viennent de la FIFA et qu'elle seule est habilitée à demander un audit de ses finances.

Le dirigeant a également annoncé la suspension des championnats nationaux de Ligue 1 et Ligue 2 jusqu'à nouvel ordre, révèle la presse locale. Une mesure prise "pour des raisons de sécurité" en raison du climat tendu provoqué par le retrait de l'agrément de la FBF et la présence militaire accrue autour des bureaux de l'instance.

Décision qui ne passe pas du côté des clubs de 1ère et 2e division, qui ont décidé de monter au créneau pour dénoncer l'arrêt du championnat. A l'issue d'une réunion, les dirigeants de clubs ont enjoint les membres de la Fédération à saisir la FIFA afin de faire pression sur le ministère pour que le championnat puisse reprendre.

CAF : La Tunisie autorisée à jouer la CAN 2017

A la suite de l'audience du 13 mars avec les membres de la Fédération tunisienne, la Confédération africaine de football a annoncé qu'elle ne priverait pas les Aigles de Carthage de la CAN 2017. La Fédération tunisienne est en revanche toujours sommée de payer une amende pour les débordements lors du quart de finale de la CAN 2015 en Guinée Equatoriale.

La Fédération tunisienne (FTF) a obtenu le feu vert pour 2017, mais elle n'échappera pas à une amende. Dans un communiqué publié ce mardi, le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football a confirmé en appel les sanctions prises à l'encontre des Aigles de Carthage après le quart de finale houleux de la CAN 2015 face à la Guinée Equatoriale.

L'instance a indiqué avoir "observé une évolution de la position tunisienne", qui a certes refusé d'envoyer une lettre d'excuse, mais qui a "implicitement reconnu son tort" en refusant de continuer à défendre sa position prise après le match face à la Guinée Equatoriale, lors de la rencontre du 13 mars mars à Dakar en marge de la CAN des moins de 20 ans.

Le jury d'appel a donc confirmé les sanctions financières infligées à la FTF le 3 février dernier, mais a retiré les menaces au sujet d'une éventuelle exclusion en vue de la CAN 2017. Les Aigles de Carthage pourront donc prendre part aux éliminatoires qui débiteront en juin, mais devront régler tout de même passer à la caisse pour régler les 50 000 dollars d'amende pour "le comportement insolent, agressif et inacceptable des joueurs de l'Equipe Nationale de Tunisie ainsi que des officiels Tunisiens lors du match susmentionné". Somme à ajouter aux frais liés aux dégâts causés par les joueurs dans le stade de Bata.

Présidence FIFA : le Prince Ali espère le soutien de l'Afrique

Le Prince Ali de la Jordanie, vice-président de la FIFA et candidat à la succession de Sepp Blatter, espère, à travers un voyage en Afrique qu'il a démarré par le Zimbabwe, obtenir le soutien des Fédérations du continent.

Agé de 39 ans, le Jordanien fait partie, avec le Portugais Luis Figo et le président de la Fédération néerlandaise de football, Michael van Praag, des trois candidats à la succession du Suisse Sepp Blatter.

La Confédération africaine de football (CAF) compte 54 associations membres sur les 209 pays qui vont élire le président de la FIFA le 29 mai prochain à Zurich (Suisse).

Interrogé par la BBC, le Prince Ali qui espère obtenir le soutien de toute l'Afrique, indique que son programme tourne autour du développement des talents pour les hisser à un niveau mondial.

Et se présentant comme un candidat venant d'une zone en développement, il espère avoir une oreille attentive des Fédérations africaines. Le candidat de la Jordanie, qui a débuté sa tournée par le Zimbabwe, doit y rencontrer les dirigeants de la Fédération de ce pays et leur ministre des Sports. La semaine prochaine, il se rendra au Caire (Egypte) où doit se tenir l'assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF).

Les autres candidats Michael van Praag, Luis Figo, ainsi que Blatter sont attendus à cette rencontre.

Agé de 79 ans, Sepp Blatter, favori à sa propre succession, devrait obtenir le soutien de la CAF pour un cinquième mandat à la présidence de la FIFA qu'il occupe depuis 1998.

FIFA/ Au 1^{er} avril, la foire des intermédiaires de joueurs débute

La Fédération internationale de football (FIFA) pouvait difficilement choisir meilleure date pour lancer une réforme aussi sensible. Depuis le mercredi 1er avril, une nouvelle réglementation plus souple sur les agents est entrée en vigueur.

Le mercredi 1er avril, c'est le jour retenu par la FIFA pour l'entrée en vigueur de son nouveau règlement qui marque l'abandon de la licence d'agent au profit d'un simple système d'enregistrement d'intermédiaires et laisse le soin à chaque fédération nationale de réglementer à partir d'un cadre minimal. Déjà peu contraignant dans son ancienne version, le nouveau règlement permet à tout un chacun de conclure un transfert. Dépassée par les dérives, la FIFA a choisi de se désengager

pour "plus de simplicité et de transparence".

En France, où la profession reste encadrée, cette réforme ne convainc personne. Les plus pessimistes prévoient le chaos avec une multiplication d'intermédiaires. Toutefois, rien ne change dans notre réglementation française. Pour exercer, il faudra toujours une licence, obtenue via un examen organisé par la Fédération française de football qui répertorie 350 agents sportifs, même si à peine un tiers travaille. Un chiffre qui ne donne pas la taille réelle des personnes impliquées puisque les avocats et les familles des joueurs ne sont pas pris en compte. Pas plus que les divers collaborateurs ou faux agents. Même pour les personnes impliquées, il est déjà difficile de s'y re-

trouver dans le système actuel. Jean-Pierre Louvel, président de l'Union des clubs professionnels français (UCPF) prévient : "c'était déjà compliqué de savoir qui est l'agent d'un joueur, ce sera pire". Récemment, Vincent Labrune, président de l'Olympique de Marseille, avait son ignorance en la matière. "Il y a des agents proches de moi, qui parlent avec moi, ils n'ont pas de licence et je ne le sais même pas. (...) C'est un truc de fou", avait-il confié cet hiver à L'Équipe. "La plupart des mecs qui ont des licences sont des couvertures pour d'autres, c'est une grande forme d'hypocrisie, expliquait également Labrune. Tu peux discuter avec des mecs en costard-cravate, qui sont nickels, il n'y a pas de problème, et tu te rends compte six mois après qu'ils ont re-

versé de l'argent à Pierre, Paul, Jacques ou ne sais pas qui..."

Jusqu'ici les agents européens, qui souhaitent travailler en France devaient s'associer à un agent français ou demander une équivalence auprès de la FFF en fournissant la copie de leur licence. Or, celle-ci n'existera plus. "Les anciens devront démontrer qu'ils ont eu une licence. Pour les nouveaux, la commission fédérale appréciera en fonction de l'expérience. C'est sûr, il faudra un ou deux ans d'activité pour y prétendre", indique Jean Lapeyre, le responsable juridique de la FFF, dans le Journal du Dimanche. La FFF devra également assumer le risque de voir certains intermédiaires étrangers contester devant les tribunaux s'il le faut le fait que la France les empêche de travailler.

D'après un document de l'ONUSIDA

Six pays Afrique de l'Ouest et du Centre comptent 82% des PVVIH

La région Afrique de l'Ouest et du Centre couvre 25 pays dont six qui comptabilisent à eux seuls 82% des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), indique un document de l'ONUSIDA qui précise que le Nigeria compte 52% de la population des PVVIH dans la région. Le document, cité par l'Agence de presse sénégalaise (APS), rappelle que la région Afrique de l'Ouest et du Centre compte une population d'environ 425 millions d'habitants avec une prévalence moyenne de 2,3% enregistré en 2013. Le Nigeria est suivi du Cameroun (10%), de la République démocratique du Congo (7%), de la Côte d'Ivoire (6%), du Ghana (4%) et du Tchad (3%), mentionne le document.

Selon les estimations de l'Onusida en 2013, la région

comptait près de 6,2 millions de personnes vivant avec le VIH, soit 17,4% de la charge mondiale du VIH. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée avec 58%, tandis que les enfants représentent à eux seuls 14% des PVVIH comparativement à 7% enregistré en 1990.

Le document remis à la presse lors d'un atelier régional de consultation sur l'élaboration de la stratégie 2016-2021 de l'Onusida indique que *'globalement les progrès ont été enregistrés dans la réduction de la transmissions sexuelles du VIH'*. Il signale le nombre de nouvelles infections qui avait atteint un pic en l'an 2000 a chuté de 44% depuis 2001 (avec une baisse de 35% depuis 2005) à la fin de l'année 2013.

Le rapport de 2013 de l'Onusida révèle que seulement 39% des

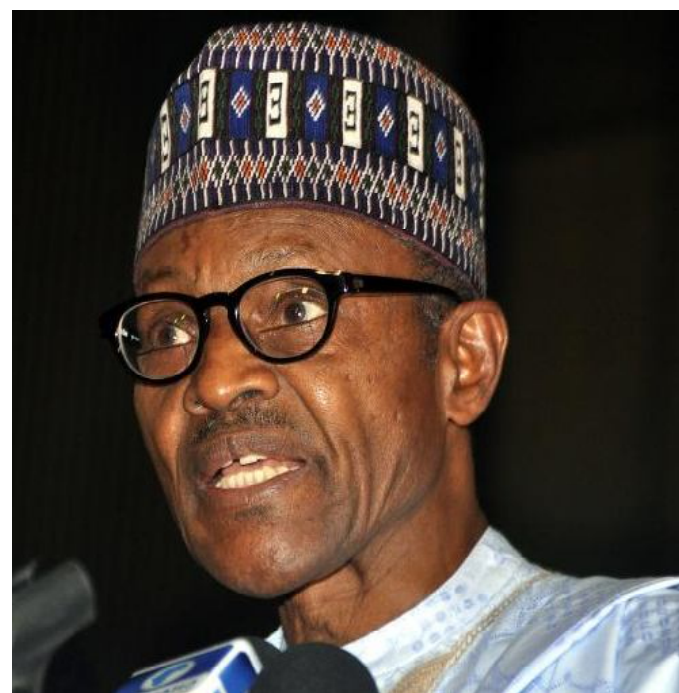
femmes enceintes séropositives en Afrique de l'Ouest et du Centre avaient reçu des médicaments antirétroviraux dans le cadre de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, comparativement à 79% des femmes enceintes séropositives dans la région de l'Afrique de l'ouest et australe. Sept pays dans la région (Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Tchad, RDC, Ghana et Nigeria) font partie des 21 pays prioritaires en Afrique subsaharienne pour la transmission de mère à l'enfant. Sept pays comptabilisaient 87% des décès dus au Sida dans la région en 2013. Il s'agit, par ordre décroissant, du Nigeria, du Cameroun, de la RDC, de la Côte d'Ivoire, du Tchad, de la République Centrafricaine et du Ghana.

Au Nigeria

A peine élu président, Buhari déclare la guerre à Boko Haram

A peine élu au terme d'un scrutin salué dans le monde, le nouveau président du Nigeria, l'ex-général Muhammadu Buhari, s'est engagé mercredi à «débarrasser la nation de la terreur» du groupe islamiste Boko Haram. L'ex-général nigérian s'est également posé en rassembleur de son peuple, plaidant la réconciliation avec des opposants politiques redoutant le retour à son régime autocratique dans les années 1980, disant que son gouvernement allait représenter «tous les Nigériens», rapporte l'AFP. *«Je peux vous assurer que Boko Haram va vite mesurer la force de notre volonté collective et de notre engagement à débarrasser la nation de la terreur et pour ramener la paix»*, a déclaré le général retraité de 72 ans. *«Aucun effort, a-t-il souligné, ne sera épargné pour vaincre le terrorisme»* du groupe qui mène attaques, attentats-suicides et enlèvements dans le nord-est du pays, faisant plus de 13.000 morts depuis six ans.

Il s'est également engagé à combattre le fléau endémique qui ronge le Nigeria, la corruption, tout en déclarant qu'il n'y aurait pas de chasse aux sorcières et que son rival, Goodluck Jonathan, largement battu à la présidentielle n'avait «rien à craindre». *«Disons-le clairement: le président Jonathan n'a rien à craindre de moi»*, a ajouté M. Buhari. *«C'est un grand Nigérian»*. La corruption en particulier, l'un des plus grands fléaux du Nigeria, «n'aura plus



Le nouveau président du Nigeria Muhammadu Buhari

sa place» dans le pays, a assuré M. Buhari.

Avec 53,95% des voix, Muhammadu Buhari, qui était le candidat de la coalition de l'opposition (APC), a battu avec une nette avance le chef d'État sortant Goodluck Jonathan, candidat du Parti démocratique populaire (PDP), crédité de 44,96%, selon les résultats officiels annoncés par la Commission électorale indépendante. Les résultats des élections parlementaires, qui ont eu lieu au même moment, n'ont pas encore été publiés. Selon le calendrier officiel, M. Buhari doit être investi le 29 mai. *«Notre pays a rejoint la communauté des nations qui remplacent par les urnes un président en place au cours d'un scrutin libre et*

honnête», «pour moi, c'est vraiment historique», s'est félicité M. Buhari dans sa première allocution depuis son élection.

Sa victoire ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire politique parfois turbulente du Nigeria qui a connu six coups d'État depuis l'indépendance en 1960. Le PDP détenait le pouvoir depuis 1999, date du retour à la démocratie du Nigeria après des années de dictatures militaires. L'Union européenne, la France et le Royaume-Uni (ancienne puissance coloniale) ont félicité le vainqueur, Londres soulignant l'importance d'une «transition pacifique». Le président Barack Obama a félicité MM. Buhari et Jonathan pour leur engagement «en faveur de la non violence tout au long de la campagne».

Ebola en Sierra Leone

Départ des derniers médecins cubains

Les derniers médecins et personnels de santé cubains dépêchés en Sierra Leone en octobre 2014 pour aider à lutter contre Ebola ont quitté mercredi ce pays, un des plus affectés par l'épidémie avec la Guinée et le Liberia voisins, selon des sources officielles, citées par l'AFP. Dans le même temps, le président sierra-léonais Ernest Bai Koroma a rétabli des restrictions de mouvements pour le week-end de Pâques, afin de réduire les risques de propagation du virus Ebola, quelques jours après un confinement général de la population du 27 au 29 mars. Toutes les restrictions de déplacements décidées dans le cadre de la lutte contre Ebola «demeureront en vigueur durant la période pascale et seront renforcées par les autorités», a affirmé M. Koroma dans une déclaration diffusée par les radio et télévision nationales. *«Ces restrictions incluent l'interdiction de rassemblement et d'activités commerciales de 18H00 (locales et GMT) samedi 4 avril et durant toute la journée du dimanche 5 avril»*, a-t-il dit.

Mercredi, les 66 derniers membres du contingent médical cubain ont quitté la Sierra Leone, près de six mois après y avoir été envoyés d'urgence dans le pays, répondant à un appel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon des sources au sein du gouvernement et du bureau de l'OMS à Freetown. Un premier groupe, composé de 98 personnes, est parti de Sierra Leone le 22 mars, a-t-on indiqué. Il a été mis fin à leur mission en raison d'une baisse notable des nouveaux cas d'Ebola de manière générale depuis plusieurs semaines. Le porte-parole du gouvernement sierra-léonais, Abdulai Bayratty a salué l'expertise des Cubains qui ont, «sans surprise», jeté leurs forces dans la bataille contre le virus Ebola, a-t-il

dit à l'AFP. *«Nous serons toujours reconnaissants envers nos amis, et les Cubains s'inscrivent dans cette ligne»*, a-t-il affirmé.

Joint par l'AFP par téléphone peu avant son départ, le chef de la délégation cubaine, Dr Jorge Delgado Butillo, a estimé que la mission médicale avait permis de *«renforcer les liens»* entre Cuba et la Sierra Leone, où ils ont *«contribué à sauver la vie de nombreux malades d'Ebola»*. *«Nous sommes ravis que la Sierra Leone montre des signes de victoire à la fin»*, a-t-il dit. Le docteur Anshu Banerjee, représentant de

l'OMS à Freetown, a aussi rendu hommage à la mission médicale cubaine, arrivée sur le terrain «au moment où l'épidémie était à son sommet, et le besoin en ressources humaines pour lutter contre la maladie très élevé». Autotal, 256 médecins et personnels de santé cubains avaient été déployés en octobre en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée. Ces trois pays comptent l'essentiel des plus de 10.400 décès identifiés sur près de 25.200 cas depuis fin décembre 2013, selon le dernier bilan de l'OMS publié mercredi et arrêté au 29 mars.

Pour remédier aux difficultés de fonctionnement de son Secrétariat technique

Le Conseil National de la Statistique désormais doté de ses comités sectoriels

La cérémonie d'installation officielle des membres des comités sectoriels s'est tenue le 31 mars 2015 à Lomé, soit quatre semaines après la prise de l'arrêté de nomination le 2 mars. Et il le fallait, au regard du constat établi par le Directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques, Secrétaire technique du Conseil national de la statistique, Kokou Yao N'Guissan : *«le Secrétariat technique du Conseil national de la statistique (CNS) se félicite de la tenue de cette cérémonie qui intervient à un moment où des efforts sont quotidiennement déployés pour lui permettre de remplir pleinement sa mission, notamment celle d'organiser et de préparer les sessions du CNS. Si en 2013, le Secrétariat technique a réussi à s'organiser pour rendre possible la tenue de deux sessions du Conseil national de la statistique, en 2014, malgré notre bonne volonté, cela n'a pu être malheureusement le*



Photo de famille des membres des comités sectoriels

cas, et ceci par faute de ressources humaines suffisantes pour aider le Secrétariat technique à préparer les documents de travail à soumettre à l'adoption des membres du Conseil. Les comités sectoriels du CNS qui devaient également appuyer le Secrétariat technique dans ses tâches n'étaient encore mis en place et cela avait rendu difficile l'accomplissement de notre mission».

Le Secrétariat technique est donc

renforcé dans l'accomplissement de ses activités, lui permettant ainsi de relancer la tenue régulière des sessions du Conseil. C'est l'opérationnalisation du Conseil qui est aujourd'hui complétée, selon les mots du ministre Kako Nubukpo de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques, qui rappelle ce que le Gouvernement attend des membres des comités sectoriels : *«vous aurez principalement à travailler avec le Secrétariat technique du CNS sur des dossiers*

concernant la préparation et la mise en œuvre des décisions du CNS, l'élaboration des programmes pluriannuels et annuels d'activités statistiques et le suivi de leur exécution, après adoption par le CNS».

Légalement, il est créé cinq comités sectoriels : «Développement institutionnel du système statistique national», «Statistiques démographiques, sociales et judiciaires», «Statistiques économiques et financières», «Statistiques du secteur rural et de l'environnement», et «Traitement, diffusion et archivage des données».

En rappel, depuis 2006, le Gouvernement s'est engagé dans le processus de réforme en profondeur du système statistique national afin de le rendre plus performant et apte à produire les statistiques de qualité nécessaires à la prise de décision, ainsi qu'à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques, programmes et projets. La Stratégie

nationale de développement de la statistique est, du coup, élaborée, suivie de l'adoption et promulgation de la loi statistique en 2011. Pour la mise en œuvre de cette loi statistique, deux décrets sont pris pour enclencher le processus d'opérationnalisation du Conseil national de la statistique, le 7 novembre 2012, et la mise en place de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED, qui reprend les compétences de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale), le 24 février 2015. Entre-temps, le CNS a tenu sa première session le 16 mai 2013. La mise en place du Conseil national de la statistique résout le problème crucial de coordination et de supervision auquel le système statistique national s'est toujours heurté, et harmonise le système statistique national avec ceux des autres pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine.

Œuvres sociale de Togo Terminale à Dapaong et à Kara

Des infrastructures éducatives et scolaires qui soulagent les populations

Les bâtiments scolaires de deux et de trois salles de classes, les blocs de latrines familiales ou publiques à trois cabines ainsi que les hangars de marchés constituent en partie les réalisations au profit des communautés de Kara et de Dapaong. La construction de ces infrastructures éducatives et sanitaires, a été financée par Togo Terminal filiale du géant groupe Bolloré, à hauteur de 200 millions FCFA, à travers le Projet de Développement Communautaire en Zone Urbaine (PDC-ZU) piloté par l'Agence Nationale pour le Développement à la Base (ANADEB).

Etonam Sossou

Les petits enfants du jardin d'enfant (168 au total) de Tchitchinda à Kara pourront s'installer à présent dans leur nouveau bâtiment composé d'une salle, de deux cabines, d'une direction et d'un bloc de deux latrines. Nous allons en faire bon usage. Jusqu'à présent ces élèves du préscolaire squattent les classes de leurs aînés du cours primaire ou s'installent sous les arbres. «Avec ce bâtiment les petits pourront étudier à l'abri des intempéries et dans un cadre plus vaste et confortable», a affirmé toute joyeuse la Directrice, Mme Fawiyè Solim. Avant de lancer un appel à d'autres partenaires pour la construction d'autres salles et la clôture de l'établissement.

Comme les petits enfants de Tchitchinda, leurs camarades de l'Ecole Centrale de Tantigou Peulh à Dapaong ont également un nouveau bâtiment grâce à l'entreprise manutentionnaire Togo Terminal. La directrice adjointe, Mme Améyo Adjoh-Folly et ses 300 apprenants sont très heureux d'avoir enfin un bâtiment à eux.

Les difficultés des élèves du cours primaire et du secondaire ont été également prises en compte par ce financement. A l'école primaire publique Cofac2 de Kara, c'est un bâtiment de six classes munis de rampes pour les personnes handicapées, qui est construit pour remplacer l'ancien (construit en 1976) fortement délabré. Pour le Directeur régional de l'éducation de la région de Kara, Poro Katanga, cette réalisation du PDC-ZU vient d'atteindre l'un des objectifs du plan sectoriel de l'éducation : favoriser la scolarisation et l'amélioration de la qualité des études. «Lorsque le cadre d'apprentissage est amélioré il a une influence positive sur la qualité de l'enseignement et de surcroît sur les résultats. Ces nouvelles infrastructures vont entraîner l'augmentation des



Nouveau bâtiment scolaire Epp COFAC 2

effectifs et la qualité de l'enseignement», a ajouté M. Poro Katanga.

Plus loin au CEG Nassablé II, à Dapaong, les travaux de construction de quatre salles de classe sont pratiquement achevés. Les élèves pourront occuper dans quelques semaines le nouveau local.

A part les édifices scolaires, Togo Terminal a financé dans ces deux villes la construction de forages, de latrines, de caniveaux ainsi que des travaux à haute intensité de main-d'œuvre.

Ce n'est un secret pour personne, le problème de toilettes privées ou publiques se pose avec acuité dans les villes de l'intérieur du Togo. Des maisons construites sans qu'il ne soit réservé un espace de choix pour les infrastructures de ce genre. Il faut être pris d'une urgence pour comprendre tout le supplice que cela fait de ne pas avoir un endroit pour se soulager. Togo Terminal est venu au secours de certains ménages et communautés à Kara et à Dapaong en leur offrant des latrines. Pour le président du Comité de développement du quartier Kpimboua à Kara, Ronald Pawoudéou, ces latrines vont non seulement empêcher les populations à déléguer dans la nature mais aussi rendre leur environnement propre. «Nous allons collégialement fixer le coût d'accès aux latrines et choisir une personne pour la gestion et l'entretien des lieux», a précisé le

président du CDQ.

A Natbagou, à Dapaong c'est la famille Tchédjine qui a bénéficié d'un bloc de latrines. «Ce joyau vient régler un problème de taille



Hangar de marché à Elimèdè

pour tous les membres de notre famille (au total 25 personnes) qui sont obligés de se soulager parfois aux alentours des maisons», a dit Madja Tchédjine, chef de famille.

Adabawarè, un autre quartier de Kara a enregistré à son profit deux blocs de latrines, 19km de voie de desserte qui permet aux habitants de se rendre facilement dans les quartiers voisins. Grâce aux travaux à haute intensité de main d'œuvre, ce quartier est désormais débarrassé de dépotoirs sauvages et une équipe de ramassage d'ordures est mise à la disposition des habitants moyennant le paiement d'une modique somme. A côté du manque de toilettes, les populations de Kara et de Dapaong ont des difficultés à s'approvisionner en eau potable. Avec le soutien financier de Togo

Terminal deux forages sont en phase d'achèvement. «Avec ces forages finis les déplacements sur des dizaines de kilomètres à la recherche d'eau potable. Nous pourrions enfin consommer la bonne eau pour préserver notre santé. Merci à Togo terminal», affirme très contente Marie Bitassa, trésorière du comité de développement du quartier (CDQ) d'Adjisofo à Kara. Les populations de ce quartier étaient obligées de consommer l'eau du fleuve Kara.

A Dapaong, au quartier Haoussa Zongo, des caniveaux sont construits pour permettre aux eaux de pluies de couler facilement. Aussi, pour aider les femmes à



Une latrine publique à Kpimboua

passants savent maintenant qu'il y a un marché ici et s'arrêtent pour faire des achats», témoigne l'une des revendeuses à Elimèdè qui a bénéficié de deux hangars.

En sommes, 13 salles de classes, 5 directions, 5 magasins, et un bloc latrine sont réalisés dans 5 écoles de la Kozah. 25 latrines familiales et un bloc latrine communautaire de 6 cabines, 2 forages, plus de 18 kilomètres de voies aménagées et 4 hangars de marché sont mis en place.

Par ce financement et les ouvrages réalisés, Togo Terminal réaffirme son identité d'entreprise citoyenne qui au-delà des investissements dans son domaine d'activités (la construction du 3ème quai et la modernisation du terminal à Conteneurs) se préoccupe de l'épanouissement des populations togolaises. C'est dans ce cadre qu'elle déjà appuyé 4 quartiers de Lomé (kangni kopé, Akodesewa,

Tokoin Doumassé et Ahligo) à hauteur de 123.000.000 FCFA, accompagné diverses initiatives socio-culturelles. Favoriser un développement intégral du Togo reste le leitmotiv de Togo Terminal filiale du groupe Bolloré au Togo. Un engagement, fruit de la confiance mutuelle entre l'Etat togolais et le groupe. Une confiance qui se matérialise par plusieurs autres investissements dans des domaines divers comme le transport ferroviaire à travers la bluezone Togo, le stockage d'énergie à travers les bluezones dont la construction de trois nouvelles (à Tsévié, Aného et Hanoukopé) est annoncée.

Togo Terminal est une société de manutention conteneurs au Port autonome de Lomé. Filiale du groupe Bolloré, elle a réalisé la construction du troisième quai qui accroît les capacités d'accueil et de traitement du terminal à conteneurs du Port autonome de Lomé.

Fin de la tournée du Ministre Bawara dans les cantons de Lomé

Des discussions qui rassurent les populations sur le scrutin du 25 avril

suite de la page 3

le jour du vote. Il n'y a pas plus de 500 personnes par bureau de vote.", a informé le Ministre. "Des gens commencent à chercher des subterfuges pour justifier leur défaite. Ils parlent de fichier électoral corrompu, etc. Nous avons fait venir des experts de la Francophonie pour nous aider à consolider les listes électorales. Et les représentants des cinq candidats à la présidentielle travaillent ensemble avec ces experts, pour éviter tout soupçon. C'est une mesure de transparence.", a-t-il laissé entendre.

Le Ministre a aussi évoqué le

financement accordé aux candidats à la présidentielle du 25 avril prochain, et les dispositions prises par le Gouvernement pour sécuriser le processus électoral dans son ensemble.

Pour finir, il a exhorté les populations à voter dans la paix. "C'est l'enjeu principal", a-t-il relevé.

Lors des échanges, les populations des cantons d'Amoutivé et d'Affao Gakli ont salué la politique des grands travaux en cours, et ont fait des doléances, notamment l'assainissement des sanitaires publics de Bassadji, de Kodjoviakopé et d'Affao Gakli, la

résolution du problème des retraités, et la réduction du taux de chômage. Par ailleurs, certains habitants ont regretté l'insuffisance des 72 millions FCFA accordés à chaque candidat à la présidentielle du 25 avril 2015, et ont souhaité que ces genres de rencontre se tiennent régulièrement, et que les mannes des ancêtres soient implorées pour une élection apaisée.

Le Ministre Gilbert Bawara a répondu à leurs préoccupations, a pris acte de leurs doléances, et leur a rappelé la nécessité de préserver le climat de paix et de stabilité au Togo, préalable à la matérialisation de leurs doléances.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1262 DE LOTO BENZ DU 25 Mars 2015

Nous participons ce mercredi 1er Avril 2015 au tirage de Loto Benz qui porte le N°1263.

Au précédent tirage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires sur toute l'étendue du territoire.

En effet, dans la capitale, nous avons enregistré un lot de 750.000F CFA et un giga gros lot de 12.500.000F CFA auprès de opérateurs 6449 et 6420. En dehors de LOME, c'est à **ATAKPAME** et **NOTSE** que des gros lots ont été répertoriés. Ainsi, le point vente 20022 situé à **ATAKPAME** et l'opérateur 2217 basé à **NOTSE** ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

Au **PMU'TG**, le tiercé du mardi 31 mars 2015, a permis un parieur ayant trouvé la combinaison gagnants dans l'ordre de remporter la somme de 510.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1263 de LOTO BENZ du mercredi 1er Avril 2015

Numéro de base

74

61

28

82

62

TOGO CELLULAIRE



OFFRE INTERNET 3G

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbps/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G prépayés

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

NB :

- La connexion est interrompue à l'épuisement du forfait,
- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité,
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois,
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbps/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G Post payés

Nom du forfait	Forfait 1Mois Go	Forfait 1 Mois 3Go	Forfait 1 Mois 5 Go
Volume	1 Go	3 Go	5 Go
Coût	5 000 F	10 000 F	15 000 F
Validité	30 jours	30 jours	30 jours

Le dépassement est facturé à 0,001F/Ko

OFFRE BLACKBERRY

La solution BlackBerry® permet aux utilisateurs de rester connectés en permanence et en toute mobilité à leurs comptes mails, messagerie instantanée, internet, etc

Facturation

Forfait mensuel BlackBerry 5Go : 15.000 F TTC/mois

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

La connexion internet est interrompue à l'épuisement du forfait 5Go. Mais le service BlackBerry reste opérationnel

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Le dépassement du forfait est facturé à 0,001F/Ko.

Avantages (Solution BES)

- Accès en push aux mails professionnels provenant des serveurs Domino, Exchange ou Novell. Parfaite synchronisation entre la messagerie professionnelle et le téléphone : mails, annuaire des contacts, agenda, tâches, notes, etc.
- Accès en push aux mails privés (jusqu'à 10 comptes de messagerie).
- Téléchargement des pièces jointes.
- Navigation Internet (EDGE et 3G).
- Messagerie instantanée (BBM, MSN, Google Talk, Yahoo Messenger).
- Sécurité des données (Cryptage AES ou 3DES).
- **Licence utilisateur BES Express offerte (avec assistance pour installation et intégration).**

OFFRE MACHINE A MACHINE (M&M)

Offre accessible uniquement en post paiement

La meilleure réponse pour faire communiquer à distance vos machines mobiles (terminaux embarqués sur véhicules, terminaux monétiques...).

Conditions d'accès

- Achat d'un kit M2M 2G ou 3G, avec voix ou sans voix
- Terminal compatible 2G ou 3G
- Mise à disposition d'un APN dédié : 100 000 F ;
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 F/mois ;
- Caution : 2 fois le montant du forfait souscrit

Tarifs forfaits M&M 2G/3G

*Frais avec APN dédié

- Frais de mise en service APN dédié: 100 000 Fcfa TTC
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 Fcfa TTC

* Facturation de l'usage du service 2G/3G au forfait :

	Forfait (TTC en Fcfa)	Durée de Validité du forfait	Prix du Ko Hors forfait (TTC en Fcfa)
5 Mo	7 000	30 Jours	0,01
20 Mo	1 200		
50 Mo	1 500		
100 Mo	2 500		
500 Mo	3 500		
1 Go	6 000		
3 Go	15 000		
5 Go	20 000		

NB: Le dépassement est facturé à 0,01F/Ko



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Tagocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2008